

# Pourquoi jardiner sans pesticides ?



## Pour un jardin équilibré

Paillage, compostage, récupération d'eau de pluie, haies diversifiées, refuges à oiseaux... les techniques de jardinage au naturel sont efficaces, simples à mettre en œuvre et respectent les équilibres de la nature.

## Pour un environnement préservé

En Bretagne, 80% des eaux destinées à la consommation sont puisées en surface. Elles sont donc particulièrement sensibles à la pollution par les désherbants.

## Pour un environnement sain

Directs ou différés dans le temps, les dangers des pesticides sont réels. Réduire leur utilisation est aujourd'hui une priorité.



**En signant la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » votre magasin s'est engagé à mieux vous conseiller sur les techniques de jardinage au naturel et à mettre en avant les solutions sans pesticides.**

**Ce logo permet de repérer les produits et matériels encouragés par la charte.**



Cette charte a été créée sur l'agglomération rennaise et ses bassins d'alimentation en eau. Elle est aujourd'hui reproduite sur différents territoires.





## Quels sont les produits et matériels pour jardiner sans pesticides ?

### Pour désherber ou éviter de désherber :

- **Sardoir, couteau à désherber, binette** > pour désherber sans désherbant
- **Paillis organiques** > pour couvrir la terre et favoriser l'activité biologique
- **Paillis plastiques** > pour couvrir la terre
- **Scarificateur** > pour aérer la pelouse et extraire la mousse
- **Plantes couvre-sol** > pour couvrir la terre et embellir les massifs
- **Engrais vert** > pour couvrir le sol après une culture potagère



### Pour lutter contre les ravageurs :

- **Barrières et pièges à insectes**  
> pour empêcher les ravageurs d'atteindre vos plantes
- **Abris et nichoirs à auxiliaires**  
> pour héberger les prédateurs des ravageurs
- **Haie champêtre**  
> pour favoriser les insectes auxiliaires

## Pour nourrir le sol et entretenir la bonne santé des plantes :

- **Compost** | > pour structurer le sol et apporter les éléments fertilisants
- **Fumier composté** | > pour structurer le sol et apporter les éléments fertilisants
- **Amendement calcaire et magnésien** > pour limiter l'acidité du sol
- **Composteur** > pour faire son propre compost
- **Plantes moins sensibles aux maladies** : fruits et légumes, arbres fruitiers, rosiers... > pour limiter le développement de maladies

## Pour recycler les déchets de jardin et de cuisine :

- **Composteur** > pour faire son propre compost
- **Broyeur** > pour faire vos propres paillis
- **Brouette, sac de ramassage** > pour ramasser les déchets et les récupérer



## Pour arroser sans gaspiller :

- **Récupérateur d'eau de pluie** > pour utiliser une eau gratuite, tempérée et non chlorée
- **Tuyau microporeux** > pour arroser au goutte à goutte
- **Pompe** > pour puiser dans les cuves d'eau enterrées



### → Paillis

> pour garder l'humidité aux pieds de vos plantes





# Pourquoi jardiner sans pesticides ?

0

« Ne traitez pas à proximité de l'eau ! »  
**Un gramme de pesticides peut polluer 10km de fossé.**

**Il est donc interdit d'utiliser des pesticides :**

- **A moins de 5 mètres des cours d'eau**
- **A moins de 1 mètre de la berge des fossés** (seulement en Bretagne - interdiction dans les fossés pour la Mayenne)

→ **Dans les avaloirs, bouche d'égout et caniveaux**

Arrêté interministériel du 12 septembre 2006  
Arrêtés préfectoraux du 1er février 2008 pour les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, du 9 février 2006 pour la Loire-Atlantique et du 4 décembre 2007 pour la Mayenne.

**Pour en savoir plus :**

Découvrez toutes les solutions sans pesticides dans le livret : « Comment jardiner sans pesticides ? », disponible en consultation dans votre jardinerie ou sur [www.jardineranaturel.org](http://www.jardineranaturel.org) – Mce – 02 99 30 35 50



Tout traitement à moins d'un mètre des berges d'un fossé ou cours d'eau est interdit.

Les «Jardifiches»